

---

<b><u>Nombre de membres en exercice</u></b> : 10	<b>Séance du jeudi 08 février 2024</b> L'an deux mille vingt-quatre et le huit février l'assemblée régulièrement convoquée le 06 février 2024, s'est réunie sous la présidence de André SPAEDIG.
<b><u>Présents</u></b> : 10	
<b><u>Votants</u></b> : 10	<b><u>Sont présents</u></b> : André SPAEDIG, Hubert OSTER, Marc OSTER, Yannick BUCHI, Muriel POIROT, Danielle GEHRINGER, Jean-Marc JAZERON, Catherine GOSSE, Cathy NICKLAUS, Bernard BUCHY
	<b><u>Représentés</u></b> :
	<b><u>Excusés</u></b> :
	<b><u>Absents</u></b> :
	<b><u>Secrétaire de séance</u></b> : Danielle GEHRINGER

---

Le Conseil Municipal approuve le PV de la séance précédente.

**DE\_2023\_048**

**Objet : Vente de terrains**

Le Conseil Municipal a décidé de viabiliser au droit du terrain les 2 terrains encore constructibles. Le marché de travaux concernant la viabilisation de ces terrains ayant été attribué et après en avoir délibéré, il décide de fixer le prix de vente de l'are pour ces 2 terrains à **6000 € TTC**  
Le Conseil Municipal autorise le Maire à représenter la commune dans toute démarche en rapport avec la vente de ces terrains et à signer tout document y relatif.

*Résultat du vote : Adoptée - Votants : 10 - Pour : 10*

**DE\_2023\_051**

**Objet : Projet salle polyvalente**

Le Conseil Municipal a décidé de réaliser des travaux de rénovation et d'adaptation des espaces de la salle polyvalente et, après en avoir délibéré, approuve :

- l'avant-projet définitif de l'architecte Claire KELLER de Wingen-sur-Moder comme suit :
  - un montant de 1 719 437.52 € HT, soit 2 063 325.02 € TTC pour les travaux,
  - un montant de 211 490.81 € HT, soit 253 788.98 € TTC pour les honoraires,
- le plan de financement ci-dessous.

Il autorise le Maire à :

- solliciter les subventions y relatives auprès de la Région Grand Est, de la Collectivité européenne d'Alsace, de l'Etat ou tout autre financeur,
- déposer le permis de construire,
- lancer la consultation des entreprises.

**Plan de financement**

DETR honoraires .....	105 745.00 €
DETR travaux .....	859 718.00 €
Région Grand Est.....	400 000.00 €
Collectivité européenne d'Alsace .....	100 000.00 €
Fonds propres .....	271 644.30 €
Emprunts.....	200 000.00 €
TVA .....	<u>380 006.70 €</u>
<b>TOTAL .....</b>	<b>2 317 114.00 €</b>

*Résultat du vote : Adoptée - Votants : 10 - Pour : 7 - Contre : 3*

## **DE\_2024\_002**

### **Objet : Subvention pour le projet scolaire**

L'Association de Mise en Valeur du Site de Graufthal-Eschbourg a transmis son bilan financier pour la première année du projet patrimonial Graufthal.

Les actions menées par les élèves sont :

- réalisation d'un livre "Les pierres de tonnerre voyagent dans le temps" par l'école de Schoenbourg ;
- création d'un jardin médiéval par l'école et le périscolaire de Pfalzweyer ;
- vidéos et jeu de découverte autour des sites majeurs de Graufthal par l'école d'Eschbourg.

Ce projet sur 2 ans a bénéficié d'une subvention de 5000 € du Ministère de la Culture et de 1000 € de l'Association de Mise en Valeur du Site de Graufthal-Eschbourg ; une subvention de 2000 € de la part de la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre ; 1200 € de la part des 4 communes du RPI ; 506 € de la coopérative scolaire Rehthal.

L'Association de Mise en Valeur du Site de Graufthal-Eschbourg ayant octroyé une nouvelle subvention de 1000 € pour permettre aux différentes classes de participer à des animations autour de l'ancienne abbaye de Graufthal par Archéologie Alsace notamment, sollicite les 4 communes pour renouveler leur aide financière de 300 € afin d'impliquer les élèves dans leur patrimoine.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de verser 300 € à l'Association de Mise en Valeur du Site de Graufthal-Eschbourg pour soutenir cette 2e année du projet patrimonial.

*Résultat du vote : Adoptée - Votants : 10 - Pour : 10*

## **DE\_2024\_003**

### **Objet : Représentant du bureau de l'Association Foncière**

Il y a lieu de renouveler le bureau de l'Association Foncière de Schoenbourg suite au décès de M. Gérard BUCHI.

M. Marc OSTER est nommé titulaire et M. Bernard GEHRINGER est nommé suppléant.

Les représentants du Conseil Municipal au bureau de l'Association Foncière sont :

Titulaires : **MM Marc OSTER, Rémy BUCHI, Gérard HELMSTETTER**

Suppléants : **MM Hubert OSTER, Bernard GEHRINGER**

*Résultat du vote : Adoptée - Votants : 10 - Pour : 10*

### Autres points :

Tarif de location salle 2024 : les tarifs de location 2024 de la salle restent inchangés.

Chantier viabilisation extension lotissement : les travaux sont en cours.

Fermeture de classe : des réunions sont prévues.